

SOCIÉTÉ DE BANQUE MONACO
Société Anonyme Monégasque
au capital de 82.000.000 €
Siège social : 27, avenue de la Costa - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021
(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Caisse, banques centrales et comptes courants postaux	332 562,8	4 397,0
Effets publics et valeurs assimilées	0,0	0,0
Créances sur les établissements de crédit	126 003,4	596 411,3
Opérations avec la clientèle	905 325,8	816 612,4
Obligations et autres titres à revenu fixe	0,0	0,0
Actions et autres titres à revenu variable	0,0	0,0
Participations et autres titres détenus à long terme	515,8	0,0
Parts dans les entreprises liées	0,0	0,0
Opérations de crédit-bail et de location assimilées	0,0	0,0
Immobilisations incorporelles	10 204,0	13 504,3
Immobilisations corporelles	3 589,6	3 311,3
Autres actifs	11 168,0	13 528,7
Comptes de régularisation	5 466,2	5 940,4
TOTAL	1 394 835,5	1 453 705,4
PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, comptes courants postaux	0,0	-
Dettes envers les établissements de crédit	83 716,3	797,1
Opérations avec la clientèle	1 212 242,9	1 345 028,7
Dettes représentées par un titre	0,0	0,0
Autres passifs	1 664,9	7 316,5
Comptes de régularisation	7 498,7	11 165,8
Provisions	5 202,3	7 950,0
Dettes subordonnées	0,0	0,0
Capitaux propres	84 510,5	81 447,3
Capital souscrit	82 000,0	82 000,0
Primes d'émission	0,0	0,0
Réserves	0,0	0,0
Provisions réglementées	0,0	0,0
Report à nouveau	-545,6	-136,5
Résultat de l'exercice	3 056,1	-416,2
TOTAL	1 394 835,5	1 453 705,4

Les montants au 31 décembre 2020 et 2021 tiennent compte de l'application rétrospective, à compter de l'exercice 2020, du règlement ANC N° 2020-10 relatif à la présentation de l'épargne réglementée centralisée.

HORS-BILAN

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement donnés	40 266,2	35 091,7
Engagements de garantie donnés	13 320,1	8 466,8
Engagements donnés sur titres	0,0	0,0
Opérations en devises	25 143,7	27 419,3
Engagements sur instruments financiers à terme	426 914,2	383 308,6
	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits	0,0	0,0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédits	23 475,6	25 032,9
Engagements reçus sur titres	0,0	0,0
Opérations en devises	25 126,1	27 375,2

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<i>Intérêts et produits assimilés</i>	14 314,5	21 058,3
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	-882,7	-2 956,7
Net des intérêts et produits assimilés	13 431,9	18 101,6
Revenus des titres à revenu variable	0,0	0,0
<i>Commissions (produits)</i>	12 300,9	10 225,6
<i>Commissions (charges)</i>	-1 514,5	-1 593,5
Net des commissions	10 786,4	8 632,1
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	1 584,1	1 126,6
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	0,0	0,0
<i>Autres produits d'exploitation bancaire</i>	1 959,7	138,3
<i>Autres charges d'exploitation bancaire</i>	-133,8	-111,8
Net des autres produits et charges d'exploitation bancaire	1 825,9	26,5
PRODUIT NET BANCAIRE	27 628,2	27 886,7
Frais de personnel	-9 143,0	-9 656,4
Autres frais administratifs	-13 485,5	-14 319,2
Dotations aux amortissements	-4 024,6	-1 564,2
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-26 653,0	-25 539,7
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	975,2	2 347,0
Coût du risque	1 861,7	-2 552,2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 836,9	-205,2
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,0	0,0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 836,9	-205,2
Résultat exceptionnel	0,0	-20,6
Impôt sur les bénéfices	219,2	-190,4
Dotations nettes aux provisions réglementées	0,0	0,0
RÉSULTAT NET	3 056,1	-416,2

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

L'apport des actifs et passifs des succursales monégasques du Crédit du Nord et de la Société Marseillaise de Crédit à la Société de Banque Monaco a été réalisé au mois de mai avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

La Société de Banque Monaco a démarré son activité bancaire à partir de mai 2020.

Les comptes annuels 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mars 2022.

NOTE 1 Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes

Les comptes individuels de la Société de Banque Monaco ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Comparabilité des comptes

Aucun changement de méthode comptable n'a été constaté en 2021 à l'exception de la nouvelle méthode de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires avec réévaluation et effet rétroactif dans les capitaux propres dont le montant est non significatif.

Présentation

Les montants présentés dans les états financiers et dans les notes annexes sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

Les effets d'arrondis peuvent générer, le cas échéant des écarts entre les montants présentés dans les états financiers et ceux présentés dans les notes annexes.

COVID-19

Deux ans après le déclenchement de la pandémie de Covid-19, l'année 2021 a été marquée par un redémarrage rapide dans plusieurs grandes économies, en particulier grâce au déploiement des vaccins. Cependant, cette dynamique est altérée par des frictions persistantes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés du travail, et par l'allongement des délais de livraison dans le secteur manufacturier et la réduction de la capacité d'offre dans le secteur des services qui entraînent une hausse des coûts. Des incertitudes subsistent quant à l'évolution de la crise sanitaire (apparition du variant Omicron et lenteur du déploiement des vaccinations dans certains pays).

Dans ce contexte, l'approche multi-scénario retenue en 2020 a été reconduite pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2021. Le groupe Crédit du Nord présente ainsi un scénario central et un scénario alternatif de crise prolongée.

Pour appliquer les principes d'évaluation des pertes de crédit attendues, le groupe Crédit du Nord a maintenu le recours à des ajustements méthodologiques pour prendre en compte les mesures de soutien décidées depuis 2020 par les autorités publiques ainsi que la spécificité de la période actuelle.

Ces différents éléments consécutifs à la crise Covid-19 sont développés ci-après pour apporter un éclairage sur les conséquences financières de la crise et leur prise en compte dans l'élaboration des états financiers annuels.

Scénarios macro-économiques et pondérations

Au 31 décembre 2021, le groupe Crédit du Nord a utilisé les quatre scénarios macro-économiques suivants :

- un scénario central (SG Central), pondéré à 50 %, qui n'envisage pas de nouvelles fermetures généralisées et suppose que les mesures de distanciation sociale restantes, telles que le port du masque, permettent à la plupart des secteurs de fonctionner de manière quasi normale ;
- un scénario de crise sanitaire prolongée (SG Extended), pondéré à 10 %, qui prévoit un nouveau choc sanitaire à partir de la fin de 2021, qui reproduit le schéma de confinement et de durcissement des mesures de distanciation sociale observé à la fin de 2020 et au printemps 2021 ;

- enfin, ces deux scénarios sont complétés par un scénario favorable (SG Favourable) pondéré à 10 % et un scénario stressé (SG Stress) pondéré à 30 %. Le scénario favorable envisage une croissance plus forte du PIB par rapport au scénario central due à des gains de productivité inattendus conduisant à un PIB potentiel plus élevé. Le scénario de stress générique correspond à une situation de crise conduisant à une déviation négative du PIB par rapport au scénario central. Ce scénario peut être généré par une crise financière (crise 2008, crise de la zone euro) ou une crise exogène (Covid) ou une combinaison de ces différentes crises.

Ces scénarios sont établis par le Département des Études Économiques et Sectorielles de Société Générale à partir des informations publiées par les instituts de statistiques. Les prévisions des institutions (FMI, Banque Mondiale, BCE, OCDE ...) et du consensus des économistes de la place servent de référence pour s'assurer que les scénarios ainsi construits sont cohérents.

Mesures de soutien Covid-19

Les moratoires accordés dans le cadre de la crise sanitaire via des dispositifs de masse sont désormais expirés avec une reprise des remboursements sans incidents pour la plupart des clients.

Prêts avec soutien de l'État

En complément des moratoires, la Société de Banque Monaco a contribué à la mise en œuvre des mesures de soutien décidées par les autorités par l'étude et l'attribution de Prêts Garantis par l'État (PGE) et du Fonds Monégasque de Garantie des Crédits (FMG).

Ces PGE et FMG ont été enregistrés à l'actif du bilan parmi les Opérations avec la clientèle. La quote-part des primes de garantie reçues des emprunteurs et conservée par la banque en rémunération du risque non couvert par l'État est reconnue en résultat, parmi les Intérêts et produits assimilés, de manière étalée sur la durée de vie effective des prêts, concomitamment à l'enregistrement des intérêts contractuels.

Les provisions et dépréciations pour risque de crédit enregistrées au titre des PGE et FMG tiennent compte des effets de la garantie de l'État. Les modèles de calcul des dépréciations et provisions pour risques de crédit tiennent compte par ailleurs des probabilités d'exercice des options de prorogation, de la quotité du prêt non garanti par l'État ainsi que du délai de carence dans la mise en force de la garantie.

NOTE 2 Emplois, ressources ventilés selon la durée restant à courir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021				Total
	Moins de 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	106 003,4	-	-	20 000,0	126 003,4
Opérations avec la clientèle	147 318,9	99 801,7	409 037,4	249 167,7	905 325,8
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Titres de transaction	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
TOTAL	253 322,3	99 801,7	409 037,4	269 167,7	1 031 329,2
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	83 716,3	-	-	-	83 716,3
Opérations avec la clientèle	1 206 425,4	237,6	5 579,9	-	1 212 242,9
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-
TOTAL	1 290 141,7	237,6	5 579,9	0,0	1 295 959,1

NOTE 3 Immobilisations corporelles et incorporelles

3.1 Principes comptables

Les immobilisations d'exploitation et de placement sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'emprunts correspondant à la période de construction des immobilisations nécessitant une longue période de préparation, sont incorporés au coût d'acquisition, de même que les frais directement attribuables.

Les subventions d'investissement reçues sont déduites du coût des actifs concernés. Les logiciels créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût direct de développement, qui regroupe les dépenses externes de matériels et de services et les frais liés au personnel directement affectables à la production et à la préparation de l'actif en vue de son utilisation. Dès qu'elles sont en état d'être utilisées, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable.

Les amortissements sont calculés en utilisant principalement la méthode linéaire sur les durées d'utilité mentionnées.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité.

Les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique « Dotations aux amortissements ».

Pour les immeubles d'exploitation, la Société de Banque Monaco a appliqué cette approche en retenant à minima les composants et durées d'amortissements suivants :

Infrastructures	Gros œuvre	50 ans
	Étanchéité, toiture	20 ans
	Façades	30 ans
Installations techniques	Ascenseurs	10 à 30 ans
	Installations électriques	
	Groupes électrogènes	
	Climatisation, désenfumage	
	Chauffage	
	Installations de sûreté et de surveillance	
	Plomberie, canalisations	
Protection incendie		
Agencements	Finitions, second œuvre, abords	10 ans

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés, qui ont généralement été estimées dans les fourchettes suivantes :

Matériel et outillage	5 ans,
Matériel de transport	4 ans,
Mobilier	10 ans,
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans,
Logiciels créés ou acquis	3 à 5 ans,
Concessions, brevets, licences, etc.	5 à 20 ans.

3.2 Détail des immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Amortissements		Valeur nette 31/12/2021
					Valeur brute 31/12/2021	et dépréciations cumulés 31/12/2021	
Immobilisations d'exploitation							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels créés	12 566,7	167,6	-	-	12 734,3	-4 397,5	8 336,8
Logiciels acquis	32,1	-	-	-	32,1	-30,2	1,9
Autres	1 865,2	-	-	-	1 865,2	-	1 865,2
SOUS-TOTAL	14 464,1	167,6	0,0	0,0	14 631,6	-4 427,7	10 204,0
Immobilisations corporelles							
Terrains et constructions	169,4	-	-	-	169,4	-53,9	115,4
Autres	6 032,2	834,9	-	-	6 867,1	-3 393,0	3 474,1
SOUS-TOTAL	6 201,6	834,9	0,0	0,0	7 036,5	-3 446,9	3 589,6
Immobilisations hors exploitation							
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
Terrains et constructions	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	20 665,7	1 002,5	0,0	0,0	21 668,1	-7 874,6	13 793,5

NOTE 4 Autres actifs, autres passifs et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Autres actifs		
Débiteurs divers	11 116,5	13 526,4
Primes sur instruments conditionnels achetés	49,2	-
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	-	-
Autres emplois divers	2,3	2,3
SOUS-TOTAL	11 168,0	13 528,7
Comptes de régularisation		

Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 184,9	2 012,4
Produits à recevoir	748,8	796,0
Impôt différé	1 828,3	2 135,0
Autres comptes de régularisation	704,2	997,0
SOUS-TOTAL	5 466,2	5 940,4
TOTAL ⁽¹⁾	16 634,3	19 469,0

⁽¹⁾ Aucun élément de ces actifs n'est mis en pension.

NOTE 5 Opérations en devises

PRINCIPES COMPTABLES

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les opérations de change à terme dites « sèches » ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée.

Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période.

Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat.

NOTE 6 Autres passifs et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Autres passifs		
Créditeurs divers	1 575,8	7 316,5
Primes sur instruments dérivés vendus	89,1	-
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	-	-
Autres opérations sur titres	-	-
SOUS-TOTAL	1 664,9	7 316,5
Comptes de régularisation	-	-
Charges à payer	6 499,5	9 919,4
Impôts différés	-	-
Produits constatés d'avance	309,0	317,7
Autres comptes de régularisation	690,2	928,8
SOUS-TOTAL	7 498,7	11 165,8
TOTAL ⁽¹⁾	9 163,6	18 482,3

⁽¹⁾ Aucun de ces montants ne se rapporte à des éléments reçus en pension ni à des dettes représentatives de titres empruntés.

NOTE 7 Provisions7.1 Détail des provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Provisions		
Provisions sur engagements hors-bilan	119,5	113,5
Provisions collectives pour risque de crédit	3 836,5	4 837,9
Provisions pour risques et charges	265,7	2 096,7
STOCK DE PROVISIONS	4 221,7	7 048,0

7.2 Principes Comptables

Au passif du bilan, le poste « Provisions » regroupe les provisions sur instruments financiers, les provisions sur les comptes et plans d'épargne logement, les provisions pour litiges et les provisions sur avantages du personnel.

Les autres provisions pour risques et charges représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

Un descriptif des risques et litiges en cours est fourni dans le rapport sur la gestion des risques.

Les informations relatives à la nature et au montant des risques concernés ne sont pas fournies dès lors que la Société de Banque Monaco estime qu'elles pourraient lui causer un préjudice sérieux dans un litige l'opposant à des tiers sur le sujet faisant l'objet de la provision.

NOTE 8 Capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital ⁽¹⁾	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Capitaux propres
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019	82 000,0	-136,5	-416,2	0,0	81 447,3
Augmentation de capital	-	-	-	-	-
2 ^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Mai 2021	-	-416,2	416,2	-	0,0
Résultat de l'exercice 2021	-	-	3 056,1	-	3 056,1
Autres Mouvements ⁽²⁾	-	7,1	-	-	7,1
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020	82 000,0	-545,6	3 056,1	0,0	84 510,5

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société de Banque Monaco, entièrement libéré, s'élève à 82.000.000 euros et se compose de 500.000 actions de 164 euros de nominal.

⁽²⁾ L'application de la mise à jour de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite s'est traduite par une reprise de provisions en contrepartie des capitaux propres au 1^{er} janvier 2021 pour 7,1 milliers d'euros après impôt présentée dans la ligne Autres mouvements.

Affectation du résultat 2021

Le résultat 2021 sera entièrement affecté en report à nouveau.

NOTE 9 Engagements par signature9.1 Engagements par signature donnés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés		
Engagements de financement		
en faveur d'établissements de crédit	0,0	0,0
en faveur de la clientèle	40 266,2	35 091,7
SOUS-TOTAL ⁽¹⁾	40 266,2	35 091,7
Engagements de garantie		
d'ordre d'établissements de crédit	0,0	0,0
d'ordre de la clientèle	13 320,1	8 466,8
SOUS-TOTAL ⁽²⁾	13 320,1	8 466,8
TOTAL	53 586,3	43 558,5
⁽¹⁾ Dont opérations avec les entreprises liées	0,0	0,0
⁽²⁾ Dont opérations avec les entreprises liées	0,0	0,0

9.2 Engagements par signature reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Engagements reçus		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit ⁽¹⁾	0,0	0,0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit ⁽²⁾	23 475,6	25 032,9
TOTAL	23 475,6	25 032,9
⁽¹⁾ Dont opérations avec les entreprises liées	0,0	0,0
⁽²⁾ Dont opérations avec les entreprises liées	0,0	0,0

NOTE 10 Produits et charges d'intérêts

PRINCIPES COMPTABLES

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat en Intérêts et produits assimilés et Intérêts et charges assimilées pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts négatifs sont répartis en déduction des comptes de produits et charges d'intérêts correspondant à ces instruments.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Le calcul de ce taux prend en considération les flux de trésorerie estimés sur la base des modalités contractuelles de l'instrument financier sans tenir compte des pertes sur crédit futures et il inclut par ailleurs les commissions payées ou reçues entre les parties au contrat dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction directement rattachables ainsi que toutes les primes et décotes.

Dès qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a été déprécié à la suite d'une perte de valeur, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Par ailleurs, hormis celles relatives aux avantages du personnel, les provisions inscrites au passif du bilan génèrent comptablement des charges d'intérêts calculées sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser le montant attendu de la sortie de ressources.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	-720,0	77,8	-642,2	5 406,1	-442,7	4 963,4
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les établissements de crédit	-720,0	77,8	-642,2	5 406,1	-442,7	4 963,4
Titres et valeurs reçus en pension	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Opérations avec la clientèle	14 571,7	-960,5	13 611,2	14 993,4	-2 513,9	12 479,4
Créances commerciales	10,9	0,0	10,9	16,7	0,0	16,7
Autres concours à la clientèle	13 822,7	0,0	13 822,7	13 866,3	0,0	13 866,3
Comptes ordinaires débiteurs	738,1	0,0	738,1	1 110,3	0,0	1 110,3
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	-749,3	-749,3	0,0	-1 092,1	-1 092,1
Autres dettes envers la clientèle	0,0	-211,2	-211,2	0,0	-1 421,9	-1 421,9
Titres et valeurs reçus/donnés en pension	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres produits d'intérêts et charges assimilées	462,8	0,0	462,8	658,8	0,0	658,8
TOTAL PRODUITS / CHARGES D'INTÉRÊTS	14 314,5	-882,7	13 431,9	21 058,3	-2 956,7	18 101,6

NOTE 11 Produits nets des commissions sur prestations de services

PRINCIPES COMPTABLES

La Société de Banque Monaco enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles que certaines commissions sur moyens de paiement, les droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur abonnements télématiques, sont étalées en résultat sur la durée de la prestation fournie.

Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles que les commissions sur mouvements de fonds, les commissions d'apport reçues, ou les pénalités sur incidents de paiement, sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	5,9	-	5,9	-	-	-
Opérations avec la clientèle	2 522,0	-30,0	2 492,0	2 620,1	-18,0	2 602,1
Opérations sur titres	4 281,9	-	4 281,9	2 365,5	-	2 365,5
Opérations de change	61,8	-	61,8	78,5	-	78,5
Engagements de financement et de garantie	79,1	-0,1	79,0	76,8	-	76,8
Prestations de services et autres	5 350,3	-1 484,5	3 865,8	5 084,7	-1 575,5	3 509,2
TOTAL NET	12 300,9	-1 514,5	10 786,4	10 225,6	-1 593,5	8 632,1

NOTE 12 Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation, de placement et assimilés*(en milliers d'euros)*

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net sur portefeuille de négociation		
Résultat net des opérations sur titres de transaction	0,0	0,0
Résultat sur instruments financiers à terme	1 016,2	339,9
Résultat net des opérations de change	567,9	786,6
SOUS-TOTAL	1 584,1	1 126,6
Résultat net sur titres de placement		
Plus-values de cession	0,0	0,0
Moins-values de cession	0,0	0,0
Dotations aux dépréciations	0,0	0,0
Reprises de dépréciations	0,0	0,0
SOUS-TOTAL	0,0	0,0
TOTAL NET	1 584,1	1 126,6

NOTE 13 Charges et avantages du personnel

PRINCIPES COMPTABLES

La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel.

Les avantages du personnel se répartissent en quatre catégories :

- les avantages à court terme dont le règlement est attendu dans les douze mois qui suivent la fin de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants, tels les salaires, les primes, les congés annuels rémunérés, les charges sociales afférentes ;
- les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies ou à cotisations définies, tels que les régimes de retraite ou les indemnités de fin de carrière ;
- les avantages à long terme dont le règlement est attendu dans un délai supérieur à douze mois, tels les rémunérations variables différées payées en numéraire et non indexées, les primes pour médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail.

La charge représentative des avantages à court terme acquis par les membres du personnel est enregistrée en Frais de personnel lorsque ces derniers ont rendu les services rémunérés par ces avantages.

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations du personnel	-6 928,3	-7 166,1
Charges sociales et fiscales sur rémunérations	-1 337,4	-1 497,4
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies	-1 063,9	-1 053,9
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies	186,6	61,0
Autres charges sociales et fiscales	0,0	0,0
TOTAL	-9 143,0	-9 656,4

	2021	2020
Effectif inscrit au 31 décembre	96,0	98,0
Effectif moyen du personnel en activité	94,0	98,0
- Effectif Cadres	55,0	55,0
- Effectif Techniciens	39,0	43,0

NOTE 14 Autres frais administratifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Impôts et taxes	-239,4	-23,3
Autres charges		
Loyers, charges locatives et autres charges sur immeubles	-3 837,7	-3 670,8
Services extérieurs et divers	-9 576,0	-16 845,9
Charges refacturées à des tiers	0,0	38,9
Transfert de charges	167,6	6 181,9
SOUS-TOTAL	-13 246,1	-14 295,9
TOTAL	-13 485,5	-14 319,2

NOTE 15 Coût du risque

PRINCIPES COMPTABLES

Le contenu de la rubrique « Coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Risque de contrepartie		
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-7 177,1	-6 934,4
Pertes non couvertes	-270,7	-1,1
Pertes couvertes	-391,2	-133,1
Reprises de dépréciations et de provisions (y compris utilisations)	9 700,7	4 516,4
Récupérations sur créances amorties	-	-
TOTAL	1 861,7	-2 552,2

NOTE 16 Impôts sur les bénéfices

PRINCIPES COMPTABLES

Impôt courant

La Société de Banque Monaco procède au règlement de l'impôt sur les bénéfices (ISB) selon les prescriptions de l'Ordonnance Souveraine n° 3.152.

Conformément aux dispositions fiscales qui définissent le taux normal de l'impôt sur les sociétés, ce dernier sera abaissé progressivement pour atteindre 25 % en 2022 selon la trajectoire suivante :

- pour l'exercice ouvert du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 un taux normal d'impôt sur les sociétés de 26.50 %.
- pour l'exercice ouvert du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 un taux normal d'impôt sur les sociétés de 25 %.

Impôt différé

La Société de Banque Monaco utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments de bilan. La méthode appliquée est celle du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition. L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé nets sont pris en compte dès lors qu'il existe une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont calculés en appliquant le taux d'imposition qui sera en vigueur lors du retournement de la différence temporaire.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Charge fiscale	523,6	-509,9
Charge fiscale différée	-304,4	319,5
TOTAL	219,2	-190,4

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale constitutive du 27 mai 2019 pour les exercices 2019 à 2021.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société et mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le

31 décembre 2021, le bilan au 31 décembre 2021 et le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent à l'exception du changement de méthode comptable relatif à l'évaluation et la comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, résultant de la mise à jour le 5 novembre 2021 de la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 tel que décrit dans la note 8 de l'annexe aux comptes annuels, qui expose notamment les impacts rétroactifs.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

À notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de la Société de Banque Monaco S.A.M. au 31 décembre 2021, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 27 avril 2022.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Humbert CROCI

Sandrine ARCIN.
